



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
CENI

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 053/CENI/2023

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) informe l'opinion qu'elle reçoit plusieurs appels des candidats à la députation nationale dont la liste définitive a été rendue publique par la Décision n° 106/CENI/AP/2023 du 22 septembre 2023 de l'Assemblée Plénière de la CENI.

La CENI invite tous les candidats retenus sur la liste définitive, y compris ceux dont les arrêts ont été rendus par la Cour Constitutionnelle, à consulter son site Internet à l'adresse ci-après : www.ceni.cd

La CENI rappelle aux candidats indépendants, aux partis et regroupements politiques que les numéros repris sur la liste définitive sus évoquée, au regard de leurs noms respectifs, sont des numéros définitifs.

Fait à Kinshasa, le

16 OCT 2023

Patricia NSEYA MUSELA

Rapporteur